

— Cela vaudrait mieux, en effet. Mais, s'il ne venait pas ?.... Notre tâche serait de beaucoup simplifiée.

— Dans tous les cas, s'il ne vient pas à l'époque désignée, nous attendrons une quinzaine de jours encore ; après quoi, nous aurons carte blanche, car nous ne le reverrons qu'au printemps. Il aura été arrêté en chemin et ne parviendra pas jusqu'à nous ; ou bien il lui sera arrivé quelque chose à Paskoyac, un accident, une maladie, etc, l'empêchant de nous suivre.

Les jours qui suivirent cette conversation furent employés à la chasse aux alentours du fort. Les Français y allaient par tour de rôle. Ceci apportait un peu de variété à leur vie, et les familiarisait avec les environs de la Jonquière.

L'automne s'avancait ; et comme M. de Niverville ne paraissait pas, de la Vérendrye et de Noyelles commencèrent à croire qu'il ne viendrait pas.

XI

VENGEANCE DE PEAU-ROUGE

Un beau matin, comme Joseph montait sur la plateforme principale près de la porte du fort, le soldat en faction lui apprit qu'il venait justement d'apercevoir vers le sud, très loin, une troupe de sauvages, selon toute probabilité, mais il ne pouvait distinguer s'ils appartenaient à une nation amie.

Alors le commandant à son tour scruta l'horizon au point indiqué. Il n'y avait pas à s'y tromper : plus d'une centaine d'hommes s'acheminaient au nord, et devaient indubitablement arriver au fort dans quelques heures.

Il convenait donc d'être en garde, dans le cas où les nouveaux venus auraient des tendances belliqueuses. Mais si leurs sentiments étaient pacifiques, la vue de soldats bien armés ne manquerait pas d'avoir un résultat salubre.

M. de la Vérendrye fit prévenir ses soldats, et disposa tout pour repousser une attaque, si cette éventualité se produisait.

On s'alarmait à tort ; les sauvages signalés n'avaient aucune pensée ou projet sanguinaire—pour le moment du moins.

Ces gens appartenaient aux Yhatchéilini, peuplade nomade, vivant de chasse et de pêche.

Ils demandèrent la permission de se grouper autour du fort. Joseph ne voulut pas la leur accorder, mais leur permit de s'établir à l'ouest de son poste, à une centaine de mètres. De la sorte, il serait toujours facile d'exercer une surveillance plus efficace sur un point seul que sur les quatre côtés du fort.

Il eut la visite des principaux chefs.

Le calumet de la paix et de l'amitié fut allumé et fumé par les chefs et les deux officiers canadiens.

Puis, ayant fait des présents aux sauvages, Joseph les congédia